PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE
FONDÉE EN 1877

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire lundi 22 janvier 2018

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par madame Lucie Paquette, directrice générale, QUE le 4 décembre 2017 à sa séance ordinaire, le conseil municipal a adopté une résolution pour la tenue d'une assemblée extraordinaire le lundi 22 janvier 2018 à 19h30 au 405, boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Prévisions budgétaires 2018 – Adoption
5. Programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2018-2019 et 2020 – Adoption
6. Règlement 18-480 – Taxation annuelle 2018 – Adoption
7. Période de questions
8. Levée de la séance

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, le 6 décembre 2017

Lucie Paquette
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lucie Paquette, directrice générale de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie le 6 décembre 2017 aux des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 décembre 2017

Lucie Paquette
Directrice générale